



AUDISOL

Le Cabinet de l'Economie Sociale et Solidaire

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires
aux comptes de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

Association LA CAMILLIENNE

12 rue des Meuniers

75012 PARIS

Association LA CAMILLIENNE

12 rue des Meuniers - 75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 Juin 2024

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA CAMILLIENNE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 25 novembre 2024

Commissaire aux comptes,

AudiSol

Delphine LUBRANI



Annexe 1

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOCIATION LA CAMILLIENNE

BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2024

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	38 158,30	14 902,97	23 255,33	25 163,25
Constructions	180 360,83	59 105,64	121 255,19	74 020,30
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	175 265,14	128 939,53	46 325,61	42 896,40
Immobilisations corporelles en cours	152 636,09		152 636,09	27 922,15
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 293,75		3 293,75	
Total I	549 714,11	202 948,14	346 765,97	170 002,10
JUIN				
Stocks et en-cours				
Avances et Acomptes versés sur commandes	8 977,40		8 977,40	14 427,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 355,00	6 621,00	6 734,00	38 952,68
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres créances	350 184,37		350 184,37	178 394,71
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	81 360,96		81 360,96	64 909,33
Charges constatées d'avance	13 699,92		13 699,92	16 697,53
Total II	467 577,65	6 621,00	460 956,65	313 381,25
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 017 291,76	209 569,14	807 722,62	483 383,35

ASSOCIATION LA CAMILLIENNE

BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2024

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	60 980,00	60 980,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	22 182,00	22 182,00
Report à nouveau	5 836,10	- 10 642,60
Excédent ou déficit de l'exercice	3 279,94	16 478,70
Situation nette (sous total)	92 278,04	88 998,10
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	423 961,45	135 238,50
Provisions réglementées		
Total I	516 239,49	224 236,60
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	10 000,00	
Provisions pour charges	-	
Total III	10 000,00	-
Fonds dédiés	-	-
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	10 000,00	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	76 000,00	76 000,00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	49 227,86	46 011,96
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 264,51	51 829,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	480,00	620,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	103 510,76	84 684,90
Total IV	281 483,13	259 146,75
Ecarts de conversion Passif (V)	-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	807 722,62	483 383,35

ASSOCIATION LA CAMILLIENNE
COMPTE DE RESULTAT au 30 Juin 2024
Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	14 490,00	14 610,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		2 740,00
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	376 052,19	450 199,45
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	313 588,92	289 020,70
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	232 288,05	165 710,44
Utilisations des fonds dédiés		
Quote-part de dotations consommptibles virées au compte de résultat		
Autres produits		
Total I	936 419,16	922 280,59
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	394 665,90	388 382,62
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 258,83	8 308,36
Salaires et traitements	396 721,52	381 290,13
Charges sociales	118 081,29	109 385,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 076,90	21 486,97
Dotations aux provisions	10 000,00	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	796,60	9 610,38
Total II	949 601,04	918 464,16
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 13 181,88	3 816,43
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 754,82	973,42
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	1 754,82	973,42
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 754,82	973,42
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 11 427,06	4 789,85
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	14 933,05	13 511,80
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	14 933,05	13 511,80
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	226,05	1 822,95
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	226,05	1 822,95
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	14 707,00	11 688,85
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	953 107,03	936 765,81
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	949 827,09	920 287,11
EXCEDENT OU DEFICIT	3 279,94	16 478,70
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	-	-
Secours en nature	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-	

0
0
0

Objet social, activités et missions sociales réalisées et moyens mis en œuvre :

➤ Objet Social, nature et périmètre des activités et missions sociales réalisées

Créée en 1894, la Camillienne est une association chrétienne agréée « jeunesse et éducation populaire ». Elle accueille enfants et adultes sans aucun objectif prosélyte et sans aucune considération de religion ni d'opinion.

S'inspirant des valeurs fondamentales de solidarité et de respect de l'autre, La Camillienne veut mettre à la portée de tous des activités qui visent au développement de la personne dans toutes ses dimensions. En outre, La Camillienne crée des liens avec les habitants et les structures des quartiers de l'arrondissement au travers d'actions communes.

Aujourd'hui, La Camillienne participe activement à la vie du 12ème arrondissement de Paris, en proposant des activités éducatives, culturelles et d'éveil. Elle accueille aujourd'hui plus de 600 adhérents (enfants, adolescents et adultes) autour d'un pôle enfance, d'un pôle jeunesse et d'une dizaine d'activités culturelles. La Camillienne propose aussi différents événements artistiques et culturels.

L'Association s'engage, dans ce sens, à promouvoir, soutenir et favoriser les activités d'éducation, notamment :

- les cercles d'études, les conférences, les institutions permettant le développement de l'éducation, de l'instruction et de la culture,
- les séances récréatives, artistiques, cinématographiques, musicales,
- les réunions d'éducation physique, la constitution d'équipes sportives,
- l'organisation de séjours de vacances,
- toutes les institutions de nature à favoriser le bon emploi des loisirs et les intérêts matériels et moraux de ses adhérents.

➤ Moyens mis en Œuvre

L'association dispose de locaux d'une surface totale de 488 m², répartis en 6 espaces situés au 12 Rue des Meuniers - 75012 PARIS, dont une salle de spectacles de 150 m².

L'association dispose aussi d'autres locaux accueillant les 4 autres accueils collectifs de mineurs à :

- la Maison paroissiale de La Durance (8 rue de la Durance)
- la Maison paroissiale de La Paroisse de l'Immaculée Conception (13/15 rue Marsoulan)
- l'école privée du Saint-Esprit (56 rue des Meuniers)
- l'école privée de l'Immaculée Conception (8 rue Sibuet)

Elle dispose également pour le pôle jeunesse, d'un nouveau local au 39 Rue des Meuniers, loué auprès de Paris-Habitat depuis le mois d'Avril 2024 et d'autre espace partagé « L'Antenne du CPA Bessie Smith / Louise Jacobson » avec le CLAJE et la Régie de quartier Fécamp situé au 19 rue Claude Decaen.

Elle compte une petite quarantaine de salariés (dont beaucoup à temps très partiel – seulement quelques heures de travail par semaine), représentant 11 ETP à l'année et quelques bénévoles.

Elle dispose des moyens techniques nécessaires à ses activités (ordinateurs portables, photocopieurs, matériels d'animation, ...), ainsi que du soutien financier de partenaires associatifs et institutionnels.

Faits majeurs de l'exercice :

Aucun fait majeur de nature à être signalé, n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions des règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 (qui réforme le règlement CRC 99-01) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect :

- du principe de prudence,
- de la continuité d'exploitation,
- de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

➤ **Dérogation à une méthode comptable**

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

Autres informations sur les règles comptables :

Les informations ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Immobilisations

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissements, mises au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

➤ **Mouvements des immobilisations brutes :**

Désignations	Valeurs brutes début exercice.	Mouvement de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice.
		Acquisitions. Réévaluations	Cessions. Virements.	
<u>Immobilisations incorporelles.</u>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours.				
Avances et acomptes sur incorporelles				
Total :	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Terrains	38 158			38 158
Constructions	123 639	56 722		180 361
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles	161 154	14 111		175 265
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisation en cours	27 922	124 714		152 636
Avances et acomptes				
Total :	350 873	195 547		546 420
<u>Immobilisations financières.</u>				
Participations.				
Créances rattachées à des participations				
T.I.A.P.				
Autres titres immobilisés.				
Prêts.				
Autres Immobilisations financières		3 294		3 294
Total :	0	0	0	0
<u>Total Général :</u>	350 873	198 841		549 714

➤ **Mouvements des amortissements :**

Immobilisations amortissables.	Amortissements début exercice.	Mouvement de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
		Dotations	Diminution	
<u>Immobilisations incorporelles.</u>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours.				
Avances et acomptes sur incorporelles				
Total :	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Terrains	12 995	1 908		14 903
Constructions	49 618	9 488		59 106
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	118 258	10 681		128 939
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisation en cours				
Avances et acomptes				
Total :	180 871	22 077		202 948
Total Général :	180 871	22 077		202 948

➤ **Modes et durées d'amortissement.**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Nature de l'immobilisation	Amortissement	Durée de l'amortissement
Installation agencement et construction	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Equipeement audio-vidéo	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage divers	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

➤ **Mouvements des immobilisations incorporelles.**

Nature de l'immobilisation	Montants euros		
	Investissements directs	Location financière	Crédit bail
Brevets	Néant	Néant	Néant
Logiciel	Néant	Néant	Néant
TOTAL	Néant	Néant	Néant

➤ **Mouvements des immobilisations corporelles.**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 350 873	+ 180 871	+ 170 002
Réévaluation de l'exercice			
Investissements de l'exercice	+195 547		+173 470
Dotations de l'exercice		+ 22 077	-
Cessions ou mises hors service			
Valeur en fin d'exercice	= 546 420	= 202 948	= 343 472

Nature de l'immobilisation	Montants euros		
	Investissements directs	Location financière	Crédit bail
Installation et agencement construction	56 722	Néant	Néant
Matériel de bureau		Néant	Néant
Matériel informatique		Néant	Néant
Equipement audio-vidéo		Néant	Néant
Matériel et outillage divers	14 111	Néant	Néant
En cours	124 714	Néant	Néant
TOTAL	195 547	Néant	Néant

➤ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Un dépôt de garantie de 3.293,75 € a été versé à Paris-Habitat pour la location du local du 39 Rue des Meuniers – 75012 PARIS.

➤ **Mouvement des Immobilisations financières**

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	
Acquisitions	3 294 €
Cessions, mises hors service, ou diminutions	
Valeur en fin d'exercice	3 294 €

Stocks

La structure ne possède aucun stock significatif.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients ont été dépréciées par voie de provision, à hauteur de 6.621 €, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances comprennent essentiellement les postes suivants :

Rubriques	Total	Echéances	
		Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Créances sur La Camillienne Sports – compte de liaison 4678	130 888	130 888	0
Créances Clients	13 355	13 555	0
Participations activités saison non réglées	3 181	3 181	0
Subventions à recevoir	158 562	158 562	0
Autres produits à recevoir	1 500	1 500	
Créances diverses	56 053	56 053	
Acomptes versés sur commandes et réservations	8 977	8 977	0
TOTAL	372 516	372 516	0

Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance.

Désignation	Périodes		Exploitations	Financières	Exceptionnelles
	Du	Au			
Abt EVOGEST / Logiciel EBP	01/07/2024	30/06/2025	2 841		
PRINT OUEST / Plaquettes activités 2024/2025	01/07/2024	30/06/2025	1 840		
Assurances MACIF (Locaux & multirisques)	01/07/2024	31/03/2025	2 472		
Licence MON CLUB 24/25	01/07/2024	30/06/2025	1 570		
Ceprim / Entretien chauffage	01/07/2024	30/09/2024	623		
Matthias SORGE - plaquettes	01/07/2024	30/06/2025	1 200		
La Casa D'art / Camp Enfants	01/07/2024	31/08/2024	600		
Praboute / Camp été Ados	01/07/2024	31/08/2024	820		
Volcans / Camp été Ados	01/07/2024	31/08/2024	1 584		
AFCSE / Location Durance	01/07/2024	31/08/2024	150		
Total :			13 700		

Fonds associatifs et réserves

➤ Fonds propres

Les fonds associatifs sont composés des apports effectués par l'Association Familiale Catholique suite à la cession d'un centre de vacances qui était exploité par La Camillienne.

Apport AFC	2001	13 912,00
Apport AFC	2002	23 630,13
Apport AFC	2003	23 437,87
TOTAL		60 980,00

Fonds Propres	Au 30/06/2023	Affectation Provisions pour Risques & Charges (Règlement ANC 2018-06)	Affectation Résultat N-1	Résultat Net	Au 30/06/2024
Fonds Associatifs	60 980 €				60 980 €
Réserves diverses	22 182 €				22 182 €
Report à nouveau	-10 643 €		16 479 €		5 836 €
Résultat de l'exercice	16 479 €			3 280 €	3 280 €
TOTAL	88 998 €			3 280 €	92 278 €

➤ Subventions d'investissement :

Désignation	Brut	Amortissement	Net
Subvention Travaux mises aux normes	86 580	39 519	47 061
Subvention Mises aux normes (CAF)	60 000	14 859	45 141
Subvention WC Handicapés	5 425	4 072	1 353
Subvention Chauffage	28 800	15 840	12 960
Subvention Sono théâtre	4 000	4 000	0
Subvention Réfection salles 1 & 2	13 400	6 477	6 923
Subvention Salle de Spectacle (Rideaux)	4 917	2 253	2 664
Subvention escalier extérieur	10 000	3 875	6 125
Subvention Travaux 39 Rue des Meuniers	57 656	1 922	55 734
Subvention Salle de Spectacles	246 000		246 000
TOTAL	516 778	92 817	423 961

➤ Amortissements des subventions d'investissement.

Désignation	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
		Dotations	Diminutions	
Subvention Travaux mises aux normes	34 918	4 601		39 519
Subvention Mises aux normes (CAF)	12 947	1 911		14 858
Subvention WC handicapé	3 530	542		4 072
Subvention chauffage	12 960	2 880		15 840
Subvention Sono théâtre	3 755	245		4 000
Subvention Réfection salles 1 & 2	5 137	1 340		6 477
Subvention Salle de Spectacle (Rideaux)	1 762	492		2 254
Subvention escalier extérieur	2 875	1 000		3 875
Subvention Local du 39 Rue des Meuniers		1 922		1 922
Subvention Salle de Spectacle				
TOTAL	77 884	14 933		92 817

Fonds dédiés

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés.

Aucune subvention dédiée, comptabilisée en produit et non utilisée, n'a été perçue au cours de l'exercice clôturant le 30/06/2024.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges de 10.000 € a été constituée pour tenir compte d'un éventuel re-calcul par les Services de la CAF, du nombre d'heures de présence des enfants accueillis au cours de l'année 2022.

Dettes

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Emprunt et dettes financières diverses (Diocèse de Paris)	76 000	22 000	44 000	10 000
TOTAL	76 000	22 000	44 000	10 000

Comptes de régularisation passif

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	Du	Au			
PCA CAF Extra-Scolaire 2024 / 2025	01/07/2024	31/12/2025	11 581		
PCA CAF Périscolaire 2024 / 2025	01/07/2024	31/12/2025	40 909		
PCA Subv. P.S. Jeunes	01/05/2024	30/06/2025	15 525		
CAF Handicap 2024 - 2025	01/05/2024	30/06/2025	7 000		
PCA Subvention ville de paris	01/07/2023	31/12/2024	4 500		
PCA CLAJE / Local Inter-Associatif	01/07/2024	31/08/2025	2 509		
Participations / Activités 2024 / 2025	01/07/2024	31/08/2024	21 487		
TOTAL			103 511		

Produits d'exploitation.

➤ Cotisations

Les cotisations d'adhésion appelées et perçues par l'association pour la saison 2023/2024 s'élèvent à 14 490€.

➤ Autres produits d'exploitation significatifs

Participations aux activités :	244 517 €
Participations manifestations et vacances :	68 329 €
Mises à disposition de salles (syndics....) :	63 206 €
Prestations de Services CAF :	221 823 €
Subventions d'exploitation :	91 766 €
Total autres produits d'exploitation :	689 641 €

➤ **Transferts de charges d'exploitation**

Rep. Provision Risques & Charges (Avoirs)	0 €
Avantage en nature (appartement)	982 €
Part maison LCS / Frais Généraux	24 093 €
Part maison LCS / Frais de Locaux	40 559 €
Quote-part charges de personnel LCS	92 182 €
Rembts divers (Résultat SCULT – LCS)	44 348 €
Aides Services Civiques	5 113 €
Aides Contrats d'Apprentissages	17 000 €
Remboursements / MAD Facel,	7 490 €
Remboursements UNIFORMATION	521 €
	0 €
Total Transferts de charges d'exploitation :	232 288 €

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Les produits exceptionnels comprennent essentiellement :

Quote-part des subventions d'investissement virées au C.R.	14 933 €
Produits sur exercices antérieurs	0 €
Total des produits exceptionnels :	14 933 €

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Les charges exceptionnelles comprennent essentiellement :

Frais huissier	226€
Total des charges exceptionnelles	226 €

Autres informations

➤ **Engagements financiers donnés**

La structure n'a aucun engagement hors bilan, sauf pour la location financière du photocopieur.

➤ **Engagements financiers reçus**

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

➤ **Spécificités associatives**

L'association ne bénéficie pas de :

- La mise à disposition gratuite de personnel
- La prise en charge de certaines dépenses

Par ailleurs, les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partie du Conseil d'Administration et sont toutes des personnes bénévoles. Elles ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte de l'association.

➤ **Effectifs :**

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1.0	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Total :	11,0	

➤ **Détail des charges à payer :**

Désignation	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	11 129 €
Congés payés bruts	27 115 €
Charges sociales sur congés payés	9 046 €
Formation continue à payer	2 206 €
Autres charges sociales à payer	13 898 €
Total :	63 394 €

➤ **Echéance des créances :**

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres Immobilisations financières	3 294 €		3 294 €
Usagers et comptes rattachés	3 181 €	3 181 €	
Créances clients	13 355 €	13 355 €	
Autres créances	347 003 €	347 003 €	
Total	366 833 €	363 539 €	3 294 €

➤ **Echéance des dettes :**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des états de crédit				
Emprunts et de dettes financières divers	76 000 €	22 000 €	44 000 €	10 000 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 228 €	49 228 €		
Dettes fiscales et sociales	52 264 €	52 264 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	480 €	480 €		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	103 511 €	103 511 €		
Total	281 483 €	227 483 €	44 000 €	10 000 €

➤ **Provisions et dépréciations :**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges			10 000 €		10 000 €
Dépréciations	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers, clients et comptes rattachés		6 621 €		6 621 €
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations				